

## **Ma-Navette met sa flotte à la disposition des malades et personnel soignant**

*La société Ma-Navette a annoncé la mise à disposition de sa flotte ainsi que d'un centre d'appel pour le transport des malades et des aides-soignants, à compter du lundi 6 avril.*



Dotée d'une flotte de plus de 200 véhicules, la société et ses collaborateurs sont mobilisés pour assurer le déplacement du personnel soignant et le cas échéant des malades durant la crise du Covid-19, lit-on dans un communiqué.

En contactant le centre d'appel dédié (0522 274 687), les personnes éligibles seront totalement prises en charge pour un déplacement sans frais.

La société souligne la mise en place de plusieurs mesures de précautions:

- Nettoyage des véhicules;
- Equipement des agents de transport et véhicules de masques, gels et gants;
- Sensibilisation du personnel aux gestes d'hygiène sanitaire;
- Suspension des services de navette partagée.